



Commission d'éthique sportive et fair-play 1 mission et 4 actions par an

La commission d'éthique sportive et fair-play compte sept membres.

Mission : La seule (1) mission de la commission est la sensibilisation à l'esprit fair-play. Le but reste la prévention et l'encouragement à la multiplication de gestes sportifs qui seront récompensés. La mission repose sur quatre (4) actions.

Action 1 : Visite des matchs de championnat et de coupe durant la saison

Les membres de la commission visitent annuellement en moyenne près de 90 matchs. Des rapports sont établis lors de chaque visite. Tous les rapports de visites sont envoyés systématiquement par e-mail à un ou deux responsables désignés des clubs. Le but est transmettre ces informations aux entraîneurs, joueurs afin de relever les points positifs et corriger les points négatifs. Trois couleurs respectivement vert, jaune et rouge synthétisent le fair-play observé durant le match, bon, moyen et absent.

Action 2 : Séances de sensibilisation en mars de chaque année

La commission d'éthique sportive et fair-play organise chaque année depuis mars 2008 plusieurs séances de sensibilisation à l'esprit fair-play à l'intention des équipes (entraîneurs, capitaines et dirigeants) des différentes catégories en invitant des conférenciers externes, arbitres, entraîneurs, médecins et éducateurs.

La commission a rédigé et distribué depuis 2008 plusieurs pactes fair-play (entraîneurs, capitaines et joueurs) aux clubs. Ces derniers doivent faire circuler ces pactes auprès des membres désignés. Ces pactes sont signés au début de chaque championnat et transmis à l'ANF à l'adresse : anf@football.ch. Le flyer fair-play « Mettons la violence hors-jeu – Tous les mêmes valeurs » doit être affiché dans les clubs.

Action 3 : Semaine fair-play en mai de chaque année

Au mois de mai de chaque année, la commission organise une semaine fair-play. En cette occasion, en plus des recommandations habituelles concernant l'esprit fair-play, la commission propose qu'à la fin du match :

- Quel que soit le résultat, les joueurs et l'entraîneur doivent serrer la main à l'arbitre et à l'adversaire.
- Les perdants forment la haie d'honneur aux gagnants et vice-versa.
- En cas de match nul, l'équipe qui reçoit forme d'abord la haie d'honneur.

Au mois de mai de chaque année, la commission organise une semaine fair-play. En cette occasion, en plus des recommandations habituelles concernant l'esprit fair-play, la commission propose qu'à la fin du match :

- Quel que soit le résultat, les joueurs et l'entraîneur doivent serrer la main à l'arbitre et à l'adversaire.
- Les perdants forment la haie d'honneur aux gagnants et vice-versa.
- En cas de match nul, l'équipe qui reçoit forme d'abord la haie d'honneur.

La somme de 500 Frs est attribuée par la commission d'éthique sportive et fair-play de l'ANF à la meilleure photo/vidéo « haie d'honneur » transmise au plus tard le dimanche suivant à l'adresse : anf@football.ch Une sélection des meilleures photos/vidéos seront publiées sur le site internet de l'ANF.

Action 4 : Remise de la coupe Fair-Play Fortunato Messina en octobre (Juniors) et le prix fair-play en novembre (ligues régionales)

Le classement fair-play constitue le deuxième critère déterminant pour le classement, après le nombre de points obtenus. Ainsi, en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, c'est le nombre de points de pénalité fair-play concédé durant les matchs de championnat qui départagera ces équipes pour la promotion et la relégation.

La coupe fair-play ANF Fortunato Messina est remise à l'issue du championnat. Ces dernières années elle est organisée avec le soutien de Neuchâtel Xamax FCS. Elle intervient au début d'une rencontre de l'équipe de Neuchâtel Xamax FCS en octobre. Le « visuel » du diplôme est diffusé sur l'écran du stade pendant l'annonce des équipes, suivi par l'affiche « Mettons la violence hors-jeu ».

Le prix fair-play est délivré aux meilleures équipes des ligues régionales lors de l'assemblée annuelle des délégués de l'ANF en novembre de chaque année.

Chaque équipe récompensé (juniors et ligues régionales) reçoit une somme d'argent, un ballon et un diplôme. Par ailleurs, tout geste fair-play annoncé par les clubs, arbitres est récompensé par la commission.

La commission d'éthique sportive et fair-play

Président : Mahmoud Bouzelboudjen, mahmoud.bouzelboudjen@unine.ch GSM +41 79 411 00 47

Membres : François Burri, Freddy Calheiros, Mario Chatagany, Oreste Magnanimi, Philippe Meier, Antonio Perrone.

« Respectons toutes les décisions de l'arbitre »

Le football reste un jeu et le respect des décisions de l'arbitre doivent être observées de manière naturelle.

